VIDE-GRENIERS du SKOL GOUREN KERHOR

4 janvier 2026 – Salle de l'ASTROLABE – LE RELECQ-KERHUON

REGLEMENT

- Cette manifestation s'adresse aux déballeurs, collectionneurs et particuliers, ainsi qu'aux associations régies par la loi de 1901
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation
- Seuls pourront exposer ceux qui auront fait parvenir leur bulletin d'inscription daté, signé et accompagné du règlement aux organisateurs pour le 26 décembre 2025
- L'organisateur établit le plan de la manifestation et attribue les emplacements
- L'accueil aura lieu de 7h00 à 8h30. Passée cette heure, l'organisateur se réserve le droit de réattribuer l'emplacement réservé par un exposant absent sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ni dédommagement d'aucune sorte
- Les exposants s'engagent à recevoir le public à 8h30 et à ne pas remballer avant 17h00.
- Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements alloués par l'organisateur.
- L'organisateur est dégagé de toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis par les exposants pour quelques causes que ce soient (casse, vol, etc.).
- La restauration et vente de boissons se feront exclusivement par l'organisateur.
- La salle est un espace non-fumeur.
- Les participants s'engagent à se conformer à la réglementation relative à la participation aux vide-greniers.
- Les tables, chaises et plateaux sont loués aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables immédiatement.

BULLETIN D'INSCRIPTION à adresser à :		Infos complémentaires
Skol Gouren Kerhor – 34 rue Abbé Letty		06 70 30 66 84
29480 LE RELECQ-KERHUON		videgrenierssgk@yahoo.fr
Je soussigné(e): NOM:		Prénom :
Adresse :		
Tél. :	Date de naissance :	Lieu de naissance :
E-mail :		Pièce d'identité n° :
Délivrée à :		le :
Type d'activité ou nature	e des produits exposés :	
[] Jouets; [] Livres, B	BD;[] Cartes postales;[]	Brocante; [] Collections; [] Vêtements; [] Divers
		elecq-Kerhuon , reconnaît avoir pris connaissance du règlement re la provenance des biens exposés (ni volés, ni recélés).
Souhaite réserver	mètre(s) linéaire(s)) à 3.50€ le mètre (2 mètres minimum)
Joint un chèque de	à l'ordre de «	Skol Gouren Kerhor »
Por	tant (<mark>non fourni</mark>) : 2.00€ (à re	égler sur place)

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

VIDE-GRENIERS du SKOL GOUREN KERHOR

4 janvier 2026 – Salle de l'ASTROLABE – LE RELECQ-KERHUON

Attestation sur l'honneur

Je soussigné, (nom, prénom)
né(e) leà
domicilié(e) (adresse complète)
déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.
Fait àle

Signature